

UNE RECONNAISSANCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À TRADUIRE CONCRÈTEMENT



scsi-pn.fr

octobre 2020



Dans un contexte de violence généralisée prenant pour cibles nos collègues, Emmanuel Macron a reçu le 15 octobre les OS représentatives de la police en présence des ministres de l'Intérieur et de la Justice, du DGPN et du PP.

Le chef de l'État a réaffirmé son soutien et celui du gouvernement aux policiers qui jouent un rôle essentiel dans une société sous tension, face à une violence désinhibée. Il a fait des annonces qui prolongent celles du ministre cette semaine.

LE SCSI PORTE LA PAROLE DES OFFICIERS DE POLICE

Notre intervention portait sur les attentes essentielles des policiers :

- Adaptation de la **RÉPONSE PÉNALE** face à l'aggravation des violences à l'encontre des policiers : réponse judiciaire immédiate, lutte contre les 5% de délinquants multirécidivistes
- Amélioration de la **PROTECTION** fonctionnelle et juridique, floutage sur les réseaux sociaux, plan concernant les refus d'obtempérer
- **RECONNAISSANCE** de notre engagement quotidien à travers l'équilibre dans l'attribution des décorations entre la police et la gendarmerie, l'Académie de police et le respect de la parole de l'État sur les engagements catégoriels (PPCR, 7ème échelon de commandant dès 2022...).

RENFORCEMENT DE LA RÉPONSE PÉNALE

Le ministre de la Justice a dit son soutien plein et entier aux fonctionnaires de police. Il a fait plusieurs propositions concrètes :

- **Systematiser la réponse pénale pour les atteintes au PDAP** les réductions de peine pour ces infractions n'étant plus automatiques mais soumises à la décision d'un magistrat au cas par cas
- **Appliquer la circonstance aggravante liée à la qualité de PDAP de la victime à l'ensemble des délits** (par exemple le vol dans un cas de vol de l'arme de service)
- **Prendre des décisions plus rapidement en ciblant les récidivistes pour redonner du sens à la peine qui doit suivre rapidement les faits**
- **Plus de transparence sur les jugements et leur exécution, le président de la République approuve à cette fin la création d'un Observatoire de la réponse pénale.**

MEILLEURE PROTECTION DES POLICIERS

La proposition de loi déposée par Jean-Michel Fauvergue qui sera examinée à l'Assemblée à partir du 18 novembre comprendra des dispositions pour appliquer le floutage des visages des policiers sur les images diffusées par les médias. Les crédits d'investissement inscrits au budget 2021 doivent aussi permettre l'acquisition d'équipements supplémentaires notamment en maintien de l'ordre. La protection fonctionnelle sera par ailleurs renforcée pour les policiers victimes.

RECONNAISSANCE : DES ENGAGEMENTS OBTENUS PAR LE SCSI

- Le président de la République a reconnu le caractère profondément anormal de l'inéquité entre police et gendarmerie dans l'attribution des décorations, il s'est engagé à veiller à l'équilibre entre les deux forces.
- Le projet d'Académie de police est lancé et un préfigurateur va être nommé au mois de novembre. Le SCSI demande que cette Académie soit une véritable vitrine et une fierté pour la police. Elle devra *a minima* regrouper la formation des cadres mais plus largement s'ouvrir aux policiers et agents du ministère pour renforcer la cohésion de la police nationale.
- Le ministre de l'Intérieur a confirmé la hausse du budget de l'action sociale. Il a annoncé rencontrer la semaine prochaine le président de la SNCF pour travailler sur la gratuité des transports pour les policiers.



RENDEZ-VOUS DANS UN AN !

D'autres sujets ont été abordés :

* Pour la simplification de la procédure pénale, le chef de l'État souhaite que toutes les possibilités de la numérisation soient exploitées, en lien avec le déploiement de SCRIBE en 2021 et le chantier sur la procédure pénale numérique. Il est favorable dans ce cadre à l'oralisation d'un maximum d'actes comme le demande le SCSI depuis des années. Des documents préimprimés seront par ailleurs créés notamment pour les procédures d'ESI ou la notification des droits aux gardés à vue.

* Reconnaisant un problème de méthode dans la manière dont les concertations avaient été menées l'année dernière autour de la réforme des retraites, le président a assuré que la spécificité du métier de policier sera prise en compte quel que soit le scénario retenu.

➡ Emmanuel Macron a exprimé sa volonté d'avancer rapidement sur l'ensemble des chantiers abordés et s'est engagé à rencontrer à nouveau les organisations syndicales de la police dans un an.

LE SCSI RESTE MOBILISÉ ET DÉTERMINÉ !